



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue le **lundi 8 mai 2023**, à **19 h 30** au bureau municipal, sis au 528, rue Main à Bury, à laquelle sont présents les conseillers Karrie Parent, Vanessa Chapman, Samantha Hartwell, Alain Villemure, Corey Strapps et Marc Bilodeau tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Denis Savage, selon les dispositions du Code Municipal.

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Louise Brière, et la greffière-trésorière adjointe, madame Julie Gervais sont présentes.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Dépôt des états financiers pour l'exercice 2021
3. Période de questions
4. Levée de l'assemblée.

1. Ouverture de la séance extraordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 : 34.

2. Dépôt des états financiers pour l'exercice 2021

ATTENDU QUE selon les exigences de la Loi, un rapport financier doit être préparé annuellement et expédié au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR la conseillère Karrie Parent,

ET RÉSOLU que le Conseil Municipal accepte le rapport financier 2021 tel que préparé par la firme comptable MNP SENCRL/LLP et en autorise le dépôt au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

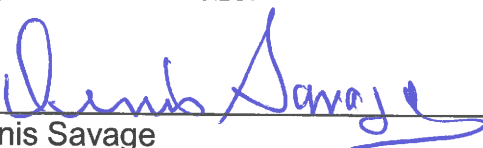
3. Période de questions

Aucune question


4. Levée de l'assemblée

Le conseiller Alain Villemure propose la levée de l'assemblée, il est 19 : 36.

Signé ce 9 mai 2023.



Denis Savage
Maire



Louise Brière
Directrice générale et greffière-trésorière

2023-05-084

2023-05-085